



Manifeste

Africa-France Impact Coalition

Sommet Africa Forward – Nairobi, 12 mai 2026

Nous, la Coalition Afrique-France pour l'Impact (AFIC), représentant 40 entreprises de premier plan d'Afrique et de France, générant plus de 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel en Afrique, employant plus d'un million de personnes à travers le continent et y investissant plus de 40 milliards d'euros chaque année, sommes réunis en ce moment charnière de l'histoire. Lors du Sommet Africa Forward, accueilli par S.E. le président William Ruto, aux côtés de 30 chefs d'État africains et de S.E. le président Emmanuel Macron, nous affirmons une conviction commune : la transformation structurelle de l'Afrique n'est pas seulement un impératif pour le continent ; c'est une opportunité stratégique pour la France et l'Europe – et un levier pour contribuer à rééquilibrer les déséquilibres économiques mondiaux croissants.

À l'heure où les tensions géopolitiques, les politiques industrielles nationales et les réajustements des chaînes d'approvisionnement redessinent les schémas du commerce mondial, ce partenariat offre une alternative crédible fondée sur la complémentarité plutôt que sur la dépendance. Dans ce nouveau contexte, la souveraineté économique et la résilience à long terme dépendent de la capacité à développer des capacités productives solides. L'industrialisation, les infrastructures et l'investissement dans le capital humain en sont le fondement et doivent désormais être mobilisés à grande échelle, à travers un secteur privé ambitieux, soutenu par des politiques publiques claires et cohérentes.

Une relation économique profonde et en constante évolution

Le partenariat Afrique-France repose sur une base économique solide. Le stock d'investissements directs français en Afrique dépasse les 60 milliards d'euros. Les entreprises françaises soutiennent environ 700 000 emplois à travers le continent. Les transferts financiers vers l'Afrique de la diaspora établie en France atteignent 5 milliards d'euros par an. Depuis 2020, plus de 120 projets représentant 15 milliards d'euros d'investissements ont été lancés, témoignant d'une relation fondée sur le co-investissement et des partenariats industriels à long terme. Ce corridor n'est pas à sens unique. Les entreprises et les investisseurs africains investissent de plus en plus en France, à travers des acquisitions, la création de filiales, le soutien aux écosystèmes d'innovation et la création d'emplois. Les échanges bilatéraux sont relativement équilibrés, autour de 100 milliards d'euros, soit 20 % du corridor commercial Europe-Afrique. Cette dynamique bidirectionnelle reflète un partenariat en pleine maturité, fondé sur la réciprocité et la croissance partagée.

Le corridor économique Afrique-France constitue la porte d'entrée vers un corridor économique Europe-Afrique plus vaste, fondé sur des liens étroits en matière de commerce, d'investissement, d'éducation et de relations humaines. L'Europe représente le plus grand marché d'exportation de l'Afrique et sa principale source d'investissements étrangers. Près d'un tiers des étudiants étrangers en Europe sont africains ; le français et l'anglais comptent



également parmi les langues les plus parlées sur le continent. Cet ensemble constitue l'un des espaces économiques intercontinentaux les plus intégrés au monde et offre une base naturelle pour renforcer l'intégration des chaînes de valeur entre les deux continents. Pourtant, ce potentiel reste encore largement sous-exploité.

Un impératif stratégique commun

L'Afrique et la France, et plus largement l'Europe, sont confrontées à des défis structurels convergents. Toutes deux font face à une dépendance industrielle croissante, notamment dans le secteur manufacturier, ainsi qu'à une dépendance technologique grandissante, concentrée dans un nombre limité d'écosystèmes mondiaux. Elles sont également confrontées à l'impératif urgent de la transition climatique. Enfin, toutes deux partagent la nécessité de créer des emplois de qualité tout en renforçant leur souveraineté économique.

L'Afrique aspire à une création d'emplois accélérée, à une modernisation industrielle et au développement des infrastructures. La France et l'Europe visent à sécuriser des chaînes d'approvisionnement résilientes, à assurer une autonomie stratégique et à bâtir des partenariats de croissance à long terme. Ces objectifs ne sont pas contradictoires ; ils sont complémentaires. Le dynamisme démographique de l'Afrique – qui représentera près de 60% de la main-d'œuvre mondiale d'ici 2050 –, combiné à ses ressources naturelles, à son potentiel agricole et à son potentiel en énergies renouvelables, la positionne comme un pilier majeur de la production mondiale. La France et l'Europe apportent leur savoir-faire industriel, leur capacité d'investissement, la solidité de leurs cadres réglementaires et l'accès à un vaste marché intégré.

La question centrale n'est plus de savoir si l'Afrique et la France doivent renforcer leur partenariat économique. L'enjeu est désormais de réduire la dépendance commerciale de chacun en développant la co-production de biens, d'énergie et de technologies, la création de valeur locale et intégrant davantage les chaînes d'approvisionnement. Nous sommes convaincus que cela suppose une action stratégique et coordonnée, structurée autour de trois piliers.

Pilier 1 : Industrialisation et agriculture durables : bâtir des chaînes de valeur intégrées

L'Afrique peut construire des écosystèmes industriels compétitifs et bas carbone, intégrant agriculture, ressources naturelles, industrie manufacturière et énergie au sein de chaînes de valeur cohérentes. Dotée des plus vastes réserves de terres arables non cultivées, d'un potentiel considérable en énergies renouvelables et de minéraux critiques essentiels à la transition énergétique, l'Afrique peut simultanément renforcer la sécurité alimentaire mondiale, développer la transformation locale et monter en gamme dans la production industrielle. De la transformation agricole au traitement des minéraux, du textile aux équipements de la transition énergétique, le continent peut capter davantage de valeur localement tout en s'insérant dans les marchés mondiaux.

Mais l'industrialisation doit être conduite de manière stratégique. Elle doit permettre la création d'emplois de qualité, favoriser la montée en gamme de la production et ancrer la croissance



dans les énergies renouvelables et des systèmes à faible émission de carbone. Elle suppose également des cadres réglementaires et fiscaux prévisibles, capables d'attirer les capitaux privés plutôt que de les dissuader.

Le développement des chaînes d'approvisionnement suppose à la fois visibilité et sécurité de la demande. La conclusion de contrats d'achat à long terme, notamment dans des secteurs stratégiques tels que les minerais critiques, les produits agricoles transformés ou les intrants industriels verts, est un levier déterminant pour accélérer les décisions d'investissement. Des engagements d'achat ("offtake") d'entreprises françaises, européennes ou africaines réduisent l'incertitude, abaissent les coûts de financement et apportent la confiance nécessaire au déploiement de capitaux.

Une action coordonnée entre les pouvoirs publics et les acteurs privés peut faire émerger des chaînes de valeur « Made in Africa » et, lorsque pertinent, « Co-Made in Africa and France », appelées à devenir des piliers de souveraineté partagée et de croissance durable. L'opportunité économique est considérable : le corridor Afrique–Europe pourrait passer d'environ 500 milliards d'euros d'échanges aujourd'hui à près de 1 000 milliards au cours de la prochaine décennie.

Cette ambition se concrétise déjà à travers les projets portés par nos membres, qui visent à accroître la productivité agricole, créer des plateformes d'agro-transformation, développer des marques africaines haut de gamme dans des secteurs tels que le cuir ou le thé afin de capter davantage de valeur, ou encore bâtir des plateformes industrielles de grande envergure destinées à transformer les ressources agricoles, minières et énergétiques du continent. Ces projets illustrent l'émergence d'écosystèmes « Made in Africa » compétitifs - ancrés dans la création de valeur locale, connectés aux marchés mondiaux et co-développés avec des investisseurs français et européens.

Pilier 2 : Les infrastructures comme accélérateur : énergie, transport et numérique

L'industrialisation durable et la compétitivité agricole ne peuvent se déployer à grande échelle sans infrastructures adaptées. L'énergie en constitue le socle : sans une électricité fiable, abordable et décarbonée, aucune transformation n'est possible. L'Afrique doit accroître ses capacités de production renouvelable, moderniser ses réseaux et renforcer les interconnexions régionales. Les corridors de transport et de logistique doivent relier les zones de production aux ports et aux marchés, tandis que les infrastructures urbaines et industrielles doivent accompagner la croissance. Les infrastructures numériques et de données doivent, quant à elles, soutenir l'innovation tout en garantissant la souveraineté.

Les plateformes intégrées énergie–industrie, combinant production renouvelable, réseaux et clusters industriels, représentent la prochaine frontière des infrastructures attractives pour les



investisseurs. Ces écosystèmes démontrent comment ambition climatique et développement industriel peuvent se renforcer mutuellement.

Cependant, l'investissement dans les infrastructures reste intensif en capital et fortement exposé aux risques. Mobiliser des financements privés à l'échelle nécessaire nécessite des mécanismes de financement mixte, des dispositifs de garantie, des modèles de partenariats public-privé et une visibilité sur la demande. La gestion et le partage des risques ne constituent pas une subvention : ils sont un catalyseur du passage à l'échelle. L'objectif est de développer des écosystèmes énergie-industrie intégrés capables d'ancrer une compétitivité durable.

À travers le continent, cette ambition se traduit déjà par les projets portés par nos membres, incluant des corridors logistiques et de transport, des infrastructures de santé et de tourisme, des plateformes d'énergie propre - éolien, hydraulique, biomasse et solaire - ainsi que des infrastructures numériques telles que des centres de données de nouvelle génération. Ces projets démontrent que des écosystèmes d'infrastructures intégrés et finançables sont en cours de développement, avec le soutien d'investisseurs africains et français, afin d'accompagner la transformation industrielle du continent.

Pilier 3 : Capital humain et créatif : transformer la démographie en puissance productive

La transformation industrielle repose avant tout sur les femmes et les hommes. La jeunesse africaine constitue l'atout stratégique du continent. Convertir ce dynamisme démographique en puissance industrielle suppose d'investir dans les compétences, l'innovation et l'entrepreneuriat. L'enseignement technique et professionnel doit être aligné sur les stratégies industrielles, les écosystèmes d'innovation et de transfert de technologie doivent relier la recherche à la production, et le développement des compétences numériques doit renforcer l'inclusion et la compétitivité. Les industries culturelles et créatives doivent, quant à elles, être reconnues comme des secteurs économiques à fort potentiel et à portée mondiale.

Des initiatives portées par les entreprises en matière de formation professionnelle et d'éducation numérique illustrent le rôle moteur du secteur privé. Le passage à l'échelle suppose un alignement des politiques publiques entre systèmes éducatifs, marchés du travail et stratégies industrielles. Le capital humain n'est pas une dimension secondaire du développement : il en est le moteur.

Cette ambition se concrétise à travers des initiatives menées par nos membres pour développer le capital humain et créatif, notamment des académies de formation au numérique et à l'intelligence artificielle, des centres de formation professionnelle alignés sur les besoins des industriels, des investissements dans les industries culturelles et créatives, ainsi que des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat africain. Ensemble, ces efforts positionnent le talent, l'innovation et la créativité comme des moteurs clés de la compétitivité mondiale de l'Afrique.

Entrepreneurs et coalitions, moteurs des corridors



Nous sommes convaincus que le partenariat Afrique–France se construira non seulement à travers les institutions, mais aussi par ses entrepreneurs. Ce sont les entreprises, africaines et françaises, qui investissent, recrutent, innovent et structurent les chaînes de valeur. Ce sont les investisseurs qui prennent des risques et déploient le capital. Ce sont les entrepreneurs qui transforment les opportunités en production.

À travers cette Coalition, nous traduisons cette ambition en actions concrètes, en alignant nos priorités d’investissement, en structurant des initiatives conjointes et en accélérant le développement de chaînes de valeur stratégiques le long du corridor Afrique-France. Les coalitions comme la nôtre constituent des instruments essentiels pour renforcer les corridors de développement. En alignant les projets, en partageant les risques, en coordonnant les investissements et en dialoguant directement avec les autorités publiques, nous pouvons accélérer la transformation structurelle. Les corridors de développement ne naissent pas spontanément : ils se construisent par des partenariats intentionnels entre États et acteurs économiques.

De la vision à l’exécution

Pour transformer l’ambition en résultats, les pouvoirs publics doivent assurer un cadre réglementaire prévisible, des règles commerciales harmonisées et des instruments financiers incitatifs. Ils doivent agir comme facilitateurs et garants de la stabilité à long terme, en créant un environnement propice à l’investissement privé à grande échelle. Cela suppose des mesures concrètes et immédiates : accélération des procédures d’autorisation, stabilité des cadres fiscaux, environnements réglementaires favorables à l’investissement et mécanismes de partage des risques à grande échelle. Il ne s’agit pas d’ajustements marginaux, mais de conditions préalables à la mobilisation de capitaux privés massifs. Les acteurs privés, de leur côté, doivent mobiliser capital et capacités d’exécution. Il ne s’agit pas de protectionnisme, mais de résilience et de souveraineté partagée - renforcer les chaînes d’approvisionnement par l’intégration plutôt que par l’isolement.

Le potentiel est considérable. Un corridor Afrique–France approfondi, connecté à un partenariat plus large entre l’Europe et l’Afrique, peut accroître les échanges de biens et de services au cours de la prochaine décennie, tout en générant des millions d’emplois et une croissance industrielle compatible avec les objectifs climatiques. Mais au-delà des chiffres, l’objectif fondamental est la transformation structurelle : développer les capacités productives, réduire les dépendances extérieures excessives et ancrer des écosystèmes de croissance durable sur les deux continents.

Notre engagement

En tant que Africa-France Impact Coalition (AFIC), nous nous engageons à présenter des projets et portefeuilles d’investissement concrets, à co-investir aux côtés des partenaires publics, à intégrer la durabilité dans nos stratégies et à soutenir l’emploi local et le développement des compétences. Collectivement, nous présentons aujourd’hui plus de 20 projets d’investissement représentant plus de 10 milliards d’euros, et nous engageons à former des centaines de milliers d’Africains. Nous sommes prêts à engager un dialogue



structuré avec les Chefs d'État afin d'accélérer la mise en œuvre, lever les blocages réglementaires et mobiliser des solutions de financement mixte.

Nous nous engageons à inscrire cette Coalition dans la durée, au-delà du Sommet, comme une plateforme pérenne de dialogue, de coordination et d'action, engagée dans la construction d'un partenariat Afrique–France plus solide, plus dynamique et mutuellement bénéfique.

Le succès de l'Afrique renforce la France et l'Europe. L'engagement de la France et de l'Europe renforce l'Afrique. Ensemble, nous pouvons bâtir un nouveau modèle de croissance : plus équilibré, plus résilient et plus souverain. Que ce Sommet marque un tournant - du rapprochement historique à l'intégration productive, des flux commerciaux à la co-production, de la dépendance à une autonomie stratégique partagée.

Nous sommes prêts à investir. Nous sommes prêts à construire. Nous sommes prêts à changer d'échelle - ensemble.

Africa–France Impact Coalition (AFIC)